



**EXTRAITS DU R A P P O R T
SELECTION OSC ENCADREMENT - SESSION 2022**

Placées sous la présidence du général Eric LAMIRAL, les épreuves de la sélection citée en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence. **15 places étaient offertes pour cette sélection.**

Le protocole sanitaire mis en place n'a soulevé aucune difficulté, l'ensemble des épreuves ont pu se tenir dans de bonnes conditions.

1 - ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

151 dossiers ont été déposés avec la particularité pour 2021 que la période d'inscription a été raccourcie d'une semaine par rapport à l'année passée (du 06/09 au 04/11). 59 candidats ont été pré-sélectionnés (45H-14F).

15 candidats sont sur liste principale et 7 sur liste complémentaire.

Il est à noter que 7 lauréats de la liste des admis font partis de la Classe Prépa-Talents à Paris (CPT).

2 - PRÉSÉLECTION

Le jury a étudié 151 dossiers, soit 69 dossiers de moins qu'en 2021 (- 31,68 %). Sur les 151 dossiers étudiés, 59 sont retenus pour l'oral, comprenant 45 hommes et 14 femmes. L'âge des profils présentés à l'oral varie de 21 à 38 ans, avec une moyenne de 25 ans.

21 - Remarque sur la forme des dossiers présentés aux membres du jury

Conditions.

Il appartient au candidat de fournir les pièces constitutives de son dossier en respectant les consignes données :

- lettre adressée au ministre de l'intérieur
- lettre manuscrite
- CV
- diplôme équivalent à une licence
- certificat médical.

2 dossiers seulement ont été déclarés non conformes (20 en 2021). Ils ont été étudiés par le jury mais n'ont pas été retenus.

Lettre manuscrite.

La contrainte d'une lettre manuscrite continue de se révéler essentielle pour déterminer la motivation d'un candidat. L'application dans la rédaction ainsi que la propreté de l'écrit demeurent d'excellents témoins de personnalité.

Le respect des consignes est inégalement respecté :

- le caractère manuscrit est bien appliqué. Aucun dossier n'a été cette année déclaré non conforme pour non respect de cette consigne ;

Le respect des consignes est inégalement respecté :

- le caractère manuscrit est bien appliqué. Aucun dossier n'a été cette année déclaré non conforme pour non respect de cette consigne ;
- les lettres ne sont pas toujours adressées, comme imposé, au ministre de l'Intérieur (un candidat s'adresse d'ailleurs aux « jurés »).

Cette année, le jury relève relativement peu de fautes d'orthographe, ce qui témoigne d'un soin global apporté à ce point. La longueur des lettres est libre. Elle varie entre 1 et 3 pages.

Compte tenu de la formation intense et courte (1 an) à l'EOGN, les profils présentant des compétences techniques ou morales facilitant l'intégration au milieu militaire ou à celui de la sécurité ont été favorisés, afin de permettre une valorisation de la formation initiale.

CV

Certains CV sont très appliqués et opportunément adaptés à la candidature au poste d'OSC-E, tant sur la forme que sur le choix du contenu.

La présence d'une photo n'est pas obligatoire. De même que pour la forme, le choix de la photo peut témoigner de l'intérêt du candidat pour le poste.

Globalement, les CV sont complets et contiennent des éléments sur la formation, les loisirs, l'expérience de vie en collectivité, le sens de l'engagement et des responsabilités, éléments scrutés par le jury.

22 - Remarque sur le fond des dossiers transmis aux jurys

Lors de l'étude des dossiers en phase d'admissibilité, le jury cherche essentiellement à vérifier si le candidat comprend concrètement les contraintes et la réalité du métier. Il tente ainsi de projeter la personnalité des candidats dans le poste de commandant de peloton. De ce fait, la description d'un parcours de vie, les réelles origines de la motivation, des détails sur des expériences marquantes sont à privilégier sur des grandes phrases pompeuses, souvent stériles, parfois ridicules, ou des concepts stratégiques qui dépassent bien souvent le candidat.

Expliquer par exemple ce qu'on retire d'un échange avec un sous-officier de GM est bien plus éclairant pour le jury que mentionner la doctrine du schéma national du maintien de l'ordre.

Les lettres de motivation très généralistes qui ne démontrent pas avec certitude que la bonne compréhension des réalités et des contraintes du métier ne bénéficient jamais au candidat.

Les candidats de la CPT ne brillent pas par leur sincérité. Leurs écrits sont formatés autour de concepts qu'ils ne maîtrisent pas toujours ou de phrases quasiment identiques.

Le jury a relevé deux fois « ma flamme pour la gendarmerie n'a fait que croître ».

Le critère essentiel réside dans l'aptitude à assimiler une formation au commandement dense et à accepter les règles de la vie militaire. Les candidats ne présentant pas ces garanties ont été écartés au profit de profils *a priori* plus en phase avec la cible attendue.

Les profils sont bien moins exotiques que l'an passé. Les candidats se divisent en :

- une immense majorité de candidats juristes entre 23 et 28 ans ;
- quelques autres dominantes universitaires en très petite proportion ;
- des candidatures très jeunes sortant de CPGE ;
- des candidats ayant échoué aux voies d'intégration par les autres concours ;
- des candidats de plus de 30 ans, avec quelques rares profils atypiques ;
- des personnels d'active de gendarmerie (GAV, SOG, CSTAGN) ;
- des militaires des autres armées (tous statuts : MDR, sous-officiers, officiers sous contrat)

Les candidats militaires de la gendarmerie : il a été porté une attention particulière aux candidatures internes, afin de corriger d'éventuelles erreurs flagrantes de positionnement. Aucun profil n'a attiré l'attention du jury. L'accès au statut d'officier leur reste ouvert par les voies internes.

Les candidats militaires externes à la gendarmerie se multiplient au fil des ans. Leur connaissance des contraintes de la vie militaire représente un atout même si chaque profil est examiné au regard de sa motivation et de sa cohérence avec le poste de commandant de peloton de GM.

3 - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES DE SÉLECTION

31 - Généralités

Les épreuves orales de sélection se sont déroulées du lundi 21 février au jeudi 03 mars 2022 à Melun et les épreuves sportives le vendredi 04 mars 2022 à la piscine et au stade de Melun, ainsi qu'au gymnase de l'EOGN.

51 candidats sur les 59 pré-sélectionnés se sont présentés à cette seconde phase de sélection. Au terme des épreuves et après délibération, la commission a retenu 15 candidats sur liste principale et 7 sur liste complémentaire.

32 - Appréciations par épreuve

321 - Épreuve d'aptitude générale

La moyenne générale s'établit à 10,93 (10,69 en 2021)

Remarques sur la forme :

La méthode de l'exposé de culture générale est connue mais souvent mal restituée (quasi non utilisation du paper-board comme support pédagogique).

Remarques sur le fond :

Il est à souligner le niveau très hétérogène des candidats ; seul un tiers à peine des candidats possède un niveau de culture générale correspondant à celui attendu pour un recrutement officier.

322 - Épreuves sportives

La moyenne générale s'établit à 12,39/20 (13,06 en 2021).

Remarques sur la forme :

Le changement des barèmes cette année est sans impact sur le recrutement : aucun candidat n'est noté sous la note de 07/20.

Remarques sur le fond :

La très grande majorité des candidats est venue visiblement préparée physiquement, cela se voit notamment sur l'épreuve de tractions qui est très sélective si on n'a jamais pratiqué.

Le niveau physique global est hétérogène mais apparaît moins faible que certaines autres sessions ou recrutements. Deux candidats masculins dépassent le temps de 15 minutes à l'épreuve du 3000 mètres soit échec CCPG.